

Affaire Bellasi : un escroc sur le même pied qu'un divisionnaire!

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 10

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

Octobre 1999

	Pages
Editorial	
■ Affaire Bellasi	3
Sécurité	
■ Alerte à la bombe (2)	6
Situation politico-militaire	
■ Quelle défense pour quelle menace?	11
Dossier « Balkans »	
■ La « méthode Albright »	15
■ Le rôle de la Russie dans les Balkans	18
■ Faiblesses de l'UEO	22
Blindés et mécanisés	
■ L'armée suisse et la mobilité	23
Actualité	
■ Affaire Bellasi	29
Armement	
■ Armes non létales, pour quelle stratégie?	31
Armées étrangères	
■ Duel sur le Golan (2)	34
Musée	
■ Le Musée des plans-reliefs	39
Histoire	
■ Le dossier Denfert-Rochereau (1)	42
Nouvelles brèves	48
Revue des revues	52
SSO: comité central	I
RMS-Défense Vaud	II-V

Affaire Bellasi : un escroc sur le même pied qu'un divisionnaire !

« Un scandale de plus au Département de la défense ! », ainsi pourrait-on résumer la réaction des médias suisses qui apprennent l'escroquerie d'un certain Bellasi. En cinq ans, ce secrétaire d'état-major, utilisant un procédé très simple, a détourné près de 9 millions de francs dans les caisses du Département. On comprend ces réactions : elles correspondent à celles d'une grande partie de l'opinion publique. Il faut corriger certains contrôles financiers dans l'administration militaire. S'il est facile de « pouiller » la comptabilité d'une compagnie et d'ennuyer son commandant en invoquant des règlements tatillons, comment maîtriser le financement de grands projets et débusquer quelques escrocs futés, brebis galeuses de l'administration ?

Il n'en reste pas moins que la Banque nationale aurait pu débusquer Bellasi depuis longtemps si un de ses collaborateurs avait téléphoné à des commandants de cours qui paraissent avoir signé les fameux formulaires.

D'emblée, tout donne à penser que Bellasi est un escroq-mythomane qui, lors de ses interrogatoires par le ministère public fédéral, pratique la tactique de la fuite en avant, impliquant ses supérieurs et disant n'importe quoi. Un simple indice : prépare-t-on une armée secrète en rassemblant des armes de collection et des mousquetons modèle 1931 ? Carla Del Ponte, sans doute plus experte à démêler des réseaux maffieux, perquisitionne dans les bureaux du divisionnaire Regli et de ses proches collaborateurs, y place des scellés...

Quelle est son appréciation de la situation à cette occasion ? Ignore-t-elle que Peter Regli est l'un des meilleurs chefs que notre service de renseignement ait eu depuis longtemps ? Ignore-t-elle que jusqu'alors, il s'est montré intelligent, compétent, honnête et loyal ? La parole d'un escroc vaut-elle forcément celle d'un homme d'honneur ? Que se serait-il passé si Bellasi avait accusé Adolf Ogi ?

Dans le sillage des maladresses de Carla Del Ponte suivent des « vautours » prêts à tout, vu la proximité des élections fédérales... entre autres, le conseiller national socialiste Pierre Chiffelle, omniprésent à la radio et à la télévision, pour qui il est indispensable de supprimer les services de renseignements. Son électoralisme lui ferait-il oublier que tous les Etats, petits, moyens et grands,

doivent savoir ce qu'on veut leur cacher? Ignore-t-il qu'en France, on a successivement «démilitarisé», puis «remilitarisé» certains services de renseignements, mais qu'aucun de ses camarades socialistes n'a proposé de les supprimer, malgré des scandales?

Sur la piste suisse des «chimistes de l'apartheid», la prétendue enquête de Jean-Philippe Ceppi, journaliste-martyr arrêté par les services spéciaux sud-africains, diffusée il y a quelques mois à *Temps présent*, accuse la Suisse d'avoir «honteusement collaboré» avec l'Afrique du Sud, d'avoir prolongé l'apartheid de plusieurs années, en vendant l'or sud-africain et en faisant des affaires avec Pretoria, malgré l'embargo.

Ceppi vise le service de renseignements suisse, qui laissait entrer dans le pays des Sud-africains louches. L'un d'eux, le docteur Wouter Basson, le «Mengele de l'apartheid», effectuait des recherches sur des armes chimiques sélectives ne frappant que les Noirs; il aurait créé des «usines de la mort» en Afrique du Sud... Le SR suisse collaborait et aidait des

monstres coupables de crimes contre l'humanité!

Ce scoop, qui vise à créer un sentiment d'horreur, suscite un certain nombre de questions auxquelles Jean-Philippe Ceppi se garde de répondre: le SR suisse connaissait-il, à l'époque, la nature exacte des recherches rigoureusement secrètes de l'équipe de Basson? Ne pouvait-il pas penser qu'il s'agissait de travaux touchant à la défense chimique, vu que l'Afrique du Sud est en guerre contre des «forces de libération», appuyées par Moscou, qui pouvaient engager de nouveaux toxiques de combat?

En pleine guerre froide Est-Ouest, l'Afrique du Sud n'est-elle pas une source de renseignements de première valeur pour les autorités suisses, alors que l'on craint, à juste titre, une offensive du Pacte de Varsovie contre l'Europe occidentale? Ne peut-elle pas procurer des informations-clés sur les armements et la doctrine soviétiques, ainsi que sur la guerre chimique? Dans le monde du renseignement, toute information justifie des contreparties qui n'ont rien de financières...

Faut-il refuser de parler à un personnage sulfureux qui fournit des données utiles à la sécurité nationale et qui ne demande rien de sensible en contrepartie? Le monde du renseignement n'a rien de commun avec celui des enfants de cœur!

Jean-Philippe Ceppi et certains de ses confrères font-ils dans l'angélisme, l'ignorance ou la mauvaise foi, lorsqu'ils refusent d'admettre que les autorités politiques, surtout les gens du renseignement, sont amenés à avoir des contacts avec des personnes très peu recommandables, qu'ils doivent parfois compter sur le travail de «drôles d'oiseaux». Quoi qu'il en soit, ces journalistes prennent pour du bon pain les accusations les plus farfelues dirigées contre le service de renseignements? Quelles sont les intentions cachées derrière cette sorte de guérilla anti-service de renseignements? Pour notre part, nous suivons le professeur Poncet qui proposait dans *Le Temps* que l'on décorât immédiatement le divisionnaire Peter Regli...

Colonel Hervé de Weck